

## Bulletin de veille sanitaire — N° 14-Lim / 2012

### Surveillance du VIH en Limousin



#### | Découvertes de VIH (données de la déclaration obligatoire) : les chiffres 2011 |

##### En France

En 2011, le nombre de nouveaux diagnostics d'infection à VIH est estimé à 6 100 (5 700 - 6 500) ; ce chiffre est stable par rapport aux années précédentes. Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les hétérosexuels nés à l'étranger restent les deux groupes les plus touchés et représentent chacun 40 % des découvertes en 2011. Le taux de découvertes de séropositivité VIH était de 93 par million d'habitants en 2011 (Fig.1).

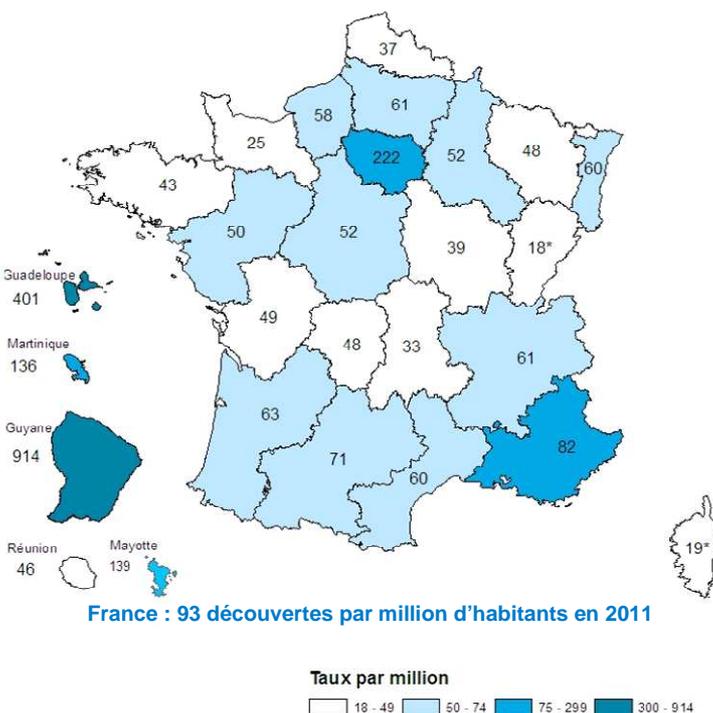
##### Pour en savoir plus :

<http://www.invs.sante.fr/surveillance/vih-sida/default.htm>

##### En région Limousin

La région Limousin fait partie des régions avec le taux de découvertes le plus faible (<50 par million d'habitants) en France (Figure 1). En 2011, le nombre de nouveaux diagnostics d'infection à VIH est estimé à 36 (5-67).

**Figure 1: Découvertes de séropositivité VIH par million d'habitants en 2011 par région de domicile. Source : InVS, données DO VIH au 31/12/2011 corrigées pour les délais et la sous déclaration**

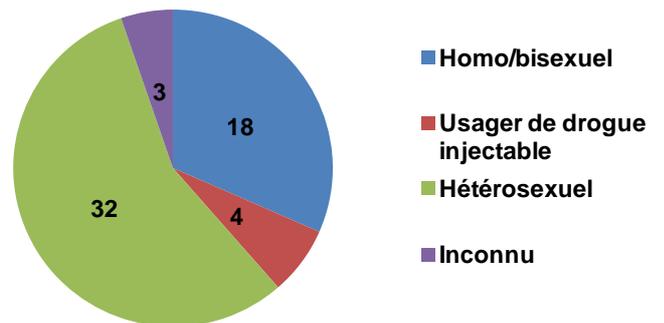


\* Données brutes car estimation 2011 impossible à ce jour

Les caractéristiques des découvertes d'infection VIH en 2010-2011 sont (N=57) :

- Les hommes représentent 61% des découvertes ;
- La moitié des cas sont des jeunes adultes entre 20 et 39 ans (51%) et 21% des cas ont entre 40 et 49 ans ;
- 46% des cas sont nés à l'étranger (24% en Afrique subsaharienne) ;
- Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes représentent 32% des découvertes (Figure 2) ;
- Les trois modes de dépistage les plus fréquents sont les signes cliniques ou biologiques (37%), l'exposition au VIH (25%) et le bilan systématique (16%) (Figure 3) ;
- Un tiers des cas (33%) ont découvert leur séropositivité tardivement (symptomatique ou sida) (Figure 4).

**Figure 2. Mode de contamination, découvertes de VIH, Limousin, 2010-2011 (N=57)**



**Figure 3. Mode de dépistage, découvertes de VIH, Limousin, 2010-2011, (N=57)**

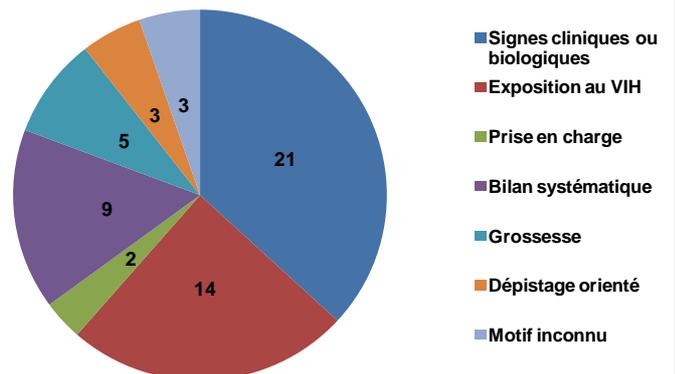
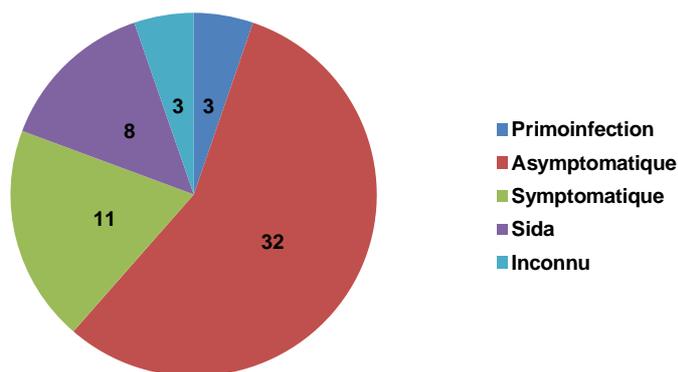


Figure 4. Stade de l'infection VIH au moment de la découverte, Limousin, 2010-2011 (N=57)



**SIDA Info Service national**  
**0 800 840 800 Appel confidentiel, anonyme et gratuit**

### Critères de notification pour le VIH (Maladie à déclaration obligatoire)

Toute sérologie VIH positive confirmée chez un sujet de 15 ans ou plus, pour la première fois dans un laboratoire, même si le second prélèvement nécessaire à la validation de la séropositivité n'a pu être obtenu.

Exception : les sérologies effectuées de façon anonyme, dans le cadre d'une Consultation de dépistage anonyme et gratuit (CDAG), ne sont pas à notifier.

Le détail des critères est disponible sur le site de l'InVS : <http://www.invs.sante.fr/surveillance/vih-sida/default.htm>

### Critères de notification pour le sida

Toute pathologie inaugurale de sida correspondant à la définition du sida chez l'adulte et l'adolescent.

(La liste des pathologies inaugurales est disponible sur le site de l'InVS : <http://www.invs.sante.fr/display/?doc=beh/1987/51/index.html>)

### Critères de notification de l'hépatite B aiguë (Maladie à déclaration obligatoire)

Seuls les cas confirmés sont à notifier.

#### Définition d'un cas confirmé :

- détection d'IgM anti-HBc pour la première fois
- si IgM anti-HBc non testées, détection d'AgHBs et Ac anti-HBc totaux dans un contexte d'hépatite B aiguë (augmentation des ALAT avec ou sans ictère).

#### A noter :

- le biologiste qui rend le résultat au médecin prescripteur du test de dépistage, initie la notification
- le biologiste notifie toute hépatite B dont il suspecte le caractère aigu au vu des données dont il dispose, et le caractère aigu sera alors précisé par le médecin
- en cas d'antécédent d'hépatite B chronique connu du médecin prescripteur, avec ou sans réactivation, le médecin prescripteur renvoie le feuillet 2 de la fiche de notification à l'ARS sans remplir les autres rubriques.

### Contacts régionaux

Pour recevoir les questionnaires de la déclaration **syphilis et gonococcie** ou pour toute information relative au **réseau RésIST**, vous pouvez contacter la Cellule de l'InVS en régions Limousin et Poitou-Charentes :

Dr Marie-Eve Raguenaud

Tél : 05 49 42 31 79

Courriel : [ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr)

Pour se procurer les formulaires de notification **VIH et hépatite aiguë B** ou pour notifier les cas, vous pouvez contacter le point focal de l'Agence régionale de santé Limousin :

Tél : 05 55 11 54 54

Fax : 05 67 80 11 26

Courriel : [ars87-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars87-alerte@ars.sante.fr)

| Ours | Retrouvez ce numéro ainsi que les archives du Bulletin de veille sanitaire sur : <http://www.invs.sante.fr>

Directeur de la publication : Dr Françoise Weber, directrice générale de l'InVS

Diffusion : Cellule de l'InVS en régions Limousin Poitou-Charentes

ARS Poitou-Charentes, 4 rue Micheline Ostemeyer, 86021 Poitiers cedex

Tél. : 05 49 42 31 87 - Fax : 05 49 42 31 54 Email: [ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr)

<http://www.invs.sante.fr>